

QUESTION ÉCRITE E-2604/06

posée par Caroline Lucas (Verts/ALE), Marie-Hélène Aubert (Verts/ALE) et Friedrich-Wilhelm Graefe zu Baringdorf (Verts/ALE)  
à la Commission

Objet: Régime des fruits et légumes dans le cadre de la PAC

De plus en plus d'organisations internationales conseillent la prise de 400 g par jour au moins de fruits et légumes afin de prévenir des décès et handicaps évitables dus aux grandes maladies chroniques. Parmi ces organisations, on trouve l'Organisation mondiale de la santé (1990), le Fonds mondial de recherche contre le cancer et l'Institut américain pour la recherche sur le cancer (1997) et le Réseau européen du cœur (1998 et 2002).

Il a été estimé que, si l'UE augmentait sa consommation de fruits et légumes jusqu'à 400 g par jour et par personne, plus de 50 000 décès dus à la maladie coronarienne et à des crises cardiaques pourraient être évités et, si l'UE augmentait sa consommation de fruits et légumes jusqu'à 600 g par jour et par personne, plus de 135 000 décès dus à la maladie coronarienne et à des crises cardiaques pourraient être évités (Réseau européen du cœur, Bruxelles, 2005).

Dans ce contexte, la Commission prévoit-elle des modifications de son régime des fruits et légumes qui:

- réduiront – et supprimeront complètement à long terme – l'indemnité de retrait pour les fruits et légumes, en vue d'obtenir des prix plus bas, donc un potentiel d'augmentation de la consommation?
- mettront sur pied des programmes qui assureront, à court terme, que les produits retirés soient redistribués aux groupes de population vulnérables, comme les enfants et les groupes à faibles revenus?
- encourageront la culture des fruits et légumes en étendant le système de paiement unique pour qu'il englobe les fruits et légumes?
- soutiendront la coordination des efforts de promotion des fruits et légumes dans les secteurs de la santé et de l'agriculture afin d'obtenir un effet maximal?